



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 71948

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences préjudiciables des grèves lycéennes du début du printemps sur les résultats de l'année scolaire 2004-2005. En effet, ces grèves souvent longues et particulièrement dures ont créé de graves difficultés dans la bonne marche de nombreux lycées et donc pour la continuité de la scolarité de plusieurs milliers de lycéens et de lycéennes. Cette perturbation très importante de cette scolarité pour l'année 2004-2005 risque de se répercuter sensiblement sur les résultats scolaires, notamment dans le second degré et pour les examens du baccalauréat. Cette situation mérite une attention toute particulière des autorités académiques, notamment là où les grèves ont été les plus dures. Il conviendrait donc que des dispositions particulières puissent être prises pour éviter un taux d'échec et de redoublement trop important. Il conviendrait donc de bien vouloir lui préciser sa position sur cette question.

Texte de la réponse

Bien que d'inégale importance selon les régions et les lycées, l'absentéisme lié aux manifestations lycéennes du printemps 2005 a perturbé la vie des établissements scolaires et la scolarité des élèves. Toutefois, lorsque les cours ont pu reprendre normalement, les chefs d'établissement et les professeurs se sont efforcés de terminer l'année scolaire en s'organisant pour traiter au mieux l'essentiel des programmes et, pour ce qui concerne les élèves de terminale, les professeurs ont naturellement fait en sorte d'aider les élèves à accentuer leur effort de préparation aux examens. On constate qu'à la session 2005 de l'examen du baccalauréat, le taux de réussite global, en juin, a atteint, en France métropolitaine, le niveau de 80,2 % d'admis, soit 0,5 point de plus qu'en 2004. Au total, 62,5 % d'une génération d'élèves ont obtenu le diplôme du baccalauréat en 2005 contre 61,7 % l'année précédente.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71948

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7625

Réponse publiée le : 21 novembre 2006, page 12166